

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Antibes (06160, 06600)

Réponses de Alexia Barthelemy, au nom de la liste « Vos Idées Notre Ville »

— le 08/03/2020 à 19:54 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

Lors de nos recueils d'idées auprès des Antibois.es et Juanais.es, la demande de pistes cyclables sécurisées et cohérentes ainsi que des stationnements adaptés (arceaux)... a été fortement exprimée. Il est nécessaire de réaliser un Plan Vélo en concertation ouverte à toutes et tous et en étant inclus dans le nouveau plan de circulation afin de mieux partager l'espace entre tous les usagers. La création d'un Comité de Vélo garantit un lien constant entre la municipalité et les usagers.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Pour permettre le développement du vélo comme moyen de déplacement, il est important de pouvoir rejoindre les pôles d'attractivité, d'être en sécurité sur les grands axes à fortes circulation et séparé des piétons ainsi que les connexions avec les réseaux cyclables des communes voisines, nous seront dans la concertation régulière, en amont mais aussi pendant et après la mise en œuvre des différents aménagements.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

Les zones seront déterminées lors des différentes consultations.

Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

En réfléchissant aux infrastructures par exemple les SAS à vélo inaccessibles.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Certains établissements sont localisés dans des lieux de circulation où cela nous paraît compliqué de supprimer ou restreindre l'accès mais plutôt en favorisant et en sécurisant les accès pour les piétons et les vélos (par exemple feux cédez le passage aux passages piétons à proximité des établissements scolaires, gratuité des transports en communs avec espaces vélo et trottinettes ...)

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°12 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

C'est une nécessité pour inciter les habitants.es à se déplacer plus facilement sur les cours trajets et également dans le centre ville.

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Installation de velobox également dans les parkings publics de la ville.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
et adaptés aux trottinettes.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°16 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous sommes pour subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Nous souhaitons soutenir l'achat d'un vélo et le rendre accessible à toutes et tous. Nous favoriserons des dispositifs pour les plus précaires.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer

Création d'une Maison du Vélo avec un atelier de réparation à Juan les Pins.

Action n°20 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. *et lui donner les moyens de fonctionner*

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école. *Et en draisienne pour les plus petits*

Nous développerons les différents partenariats avec entre autres les associations de vélo d'usagers et sportifs, asvp,... afin de développer l'apprentissage du vélo dans les établissements scolaires. Pour l'équipement nous favoriserons les partenariats avec les associations de vélo d'usagers pour créer des animations "ateliers réparations" mais également avec les Espaces de Rencontres et d'Initiatives Citoyennes, les Maisons du Vélo et la Ressourcerie qui seront des espaces de dépôt pour le don de vélo afin d'initier au recyclage.

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo. *par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.*

Nous sommes pour la création de pistes cyclables d'apprentissage dans les parcs ou autres de jeux où cela est réalisable comme au Parc Exflora ou également lors des piétonisations.

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Également proposer des vélos de service aux agents municipaux selon le déplacement à réaliser.

Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Les Espaces de Rencontres et d'Initiatives Citoyennes de chaque quartier permettront de définir les quartiers souhaitant expérimenter le Velobus ou le Pedibus .

Commentaires généraux

Les Candidates et Candidats de "Vos Idées Notre Ville", conscients de la forte demande de la population Antiboise d'avoir des aménagements sécurisants, cohérents et adaptés sur la commune et également conscients des impacts bénéfiques sur la santé et l'environnement, s'engagent à mener une politique forte tout au long du mandat pour rendre l'utilité du vélo un moyen de déplacement au quotidien et pas seulement de loisirs.

Le Plan Vélo sera soumis à concertation avant, pendant et après sa mise en oeuvre entre toutes les parties prenantes (usagers, associations de vélos, organismes publics experts) et également inclus dans le Nouveau Plan de Circulation afin de partager l'espace entre tous les usagers.